ASSOCIATION NYONSAISE D'INITIATIVES MEDICALES Pour l'AFRIQUE

Assemblée Générale ANIMA 25 septembre 2021

Rapport d'activité pour les années 2019 et 2020

1. Au MALI
- Collaboration avec SMARA
- Collaboration avec VIA SAHEL

2. En CASAMANCE
- Actions en Casamance
- Collaboration avec « Marins sans frontières »
- Collaboration avec les autres ONG

- CPAS PAVIE
- autres ONG

3. Atelier de Laines et de colliers

Comme nous l'avons souligné dans le rapport moral la pandémie COVID bouleverse les activités tant au Mali qu'en Casamance même si l'infection n'atteint pas les proportions que nous subissons en métropole et en Europe.
Toute notre activité en a été perturbée nous contraignant à annuler nos missions : nous avons pu cependant en gardant un contact des plus étroits continuer à travailler et à soutenir efficacement nos amis africains.

1. **AU MALI** :

- Collaboration avec SMARA au Nord MALI (Région de TOMBOUCTOU)

Le Mali reste en guerre tout en étant secoué par une instabilité politique.

- L'opération « Barkhane » au sein de laquelle œuvrait l'armée française en soutien de l'armée malienne et de la Minusma (forces de l'ONU) s'est poursuivie pour tenter de parvenir à l'annihilation des djihadistes (EIGS: Etat islamique au Grand Sahel) toujours actifs et menaçants, malgré l'élimination récente de leur chef.
  Mais, devant les coups d'état successifs au Mali, l'armée française va diminuer sa présence et son engagement : les modalités sont en train d'être précisées par le gouvernement français.
  Le G5 Sahel a eu bien du mal à s'affirmer et reste impuissant d'autant que le Tchad retire en partie ses troupes.
  La Task Force TAKUBA se met en place avec certains pays européens.
- Le Niger et le Burkina-Faso restent soumis à des actions terroristes contre les villages qui sont dévastés.
- La France s'élève contre le recours éventuel par le Mali de mercenaires russes de la force Wagner.

ANIMA a continué à assurer, (comme il le fait depuis 2001) en 2019 comme en 2020 douze bourses aux étudiants en médecine à la faculté de Bamako, lesquels restent gérés par SMARA..
Les étudiants boursiers travaillent dans des conditions très difficiles mais formés en association, bénéficient à la base SMARA de Bamako, d'une bibliothèque médicale et d'un poste informatique qui a été financé par ANIMA.

- Collaboration avec Via Sahel au Sud MALI en Pays DOGON

La situation en Pays Dogon est catastrophique avec des affrontements de plus en plus meurtriers et de plus en plus fréquents, comme pour diviser plus encore les Peulhs, bergers, et les agriculteurs Dogons alors que le pouvoir central malien ne parvient pas à faire face : plus de 1200 morts dans ces affrontements depuis le début de l'année 2019.
Financement en 2019 du douzième et treizième puits en soutien du programme « 1000 puits pour le Pays Dogon » mis en place par Via Sahel Toulouse – 208 puits fonctionnels déjà livrés à la

population à ce jour - apport financier renouvelé pour un puits en 2020, lequel a été mené à bien malgré les conditions désastreuses sur le terrain.
Pour 2021 nous attendons les décisions qui seront prises après la dissolution de « Via Sahel Toulouse » qui menait les opérations de construction des puits : une réorganisation est en cours, en fonction de laquelle ANIMA décidera ou non de continuer à accompagner le programme.

2. **En CASAMANCE**

Actions en Casamance en 2019

A/ Les missions sur le terrain

Fin novembre nous avons organisé une mission pluridisciplinaire en Casamance qui a réuni six médecins, une pharmacienne et un chirurgien dentiste :

- Formation en échographie
  Assurée par Dr Michel Doyer, Dr Inès de France et Dr Michel Rigouin
- Mission ophtalmologique scolaire qui s'est prolongée par la mission de médecine scolaire du CPAS de Pavie
  Les ophtalmologistes Dominique Giraud et Françoise Luftman ainsi que Dr Yves Menguy, généraliste, assistés du technicien supérieur en ophtalmologie de Diouloulou Jules Lambal ont accompagné cette mission. L'acquisition d'un« Analyseur de vision portatif » a permis l'examen de l'acuité visuelle de plus de 800 enfants tout en déterminant la correction à apporter pour remédier à une éventuelle déficience (myopie, astigmatisme, hypermétropie). L'ordonnance de lunettes a pu ainsi être délivrée à l'enfant, après un examen ophtalmologique soigneux.

- Mission dentaire
  Assurée par le Dr Nicolas Marcel, chirurgien-dentiste, membre du C.A.
  Une rencontre préalable s'est tenue à Nioumoune avec les responsables locaux et une partie de la population. Cette réunion des plus mouvementée a permis d'obtenir un changement d'attitude du soignant local afin que le cabinet dentaire puisse fonctionner enfin normalement.
  Bernardin et Marcel ont pu donc travailler et assurer la pose de nouvelles prothèses ainsi que la réparation de plusieurs appareils déjà posés l'an dernier.
  La pandémie COVID a interdit à Bernardin depuis de pouvoir se déplacer sur les îles et a mis en veilleuse les activités du cabinet dentaire en 2020 et 2021 jusque maintenant.
  Bernardin devrait reprendre cette activité, complémentaire de son travail à l'hôpital régional de Ziguinchor. Vous savez qu'il a bénéficié d'une bourse de notre part pour cette formation à la prothèse dentaire et qu'il s'était progressivement formé à l'art dentaire au fil de nos missions sur le terrain depuis 2002…
  Nous recherchons des chirurgiens-dentistes et des prothésistes dentaires pour des missions sur ce cabinet dentaire afin de seconder Bernardin.

- Mission d'accompagnement de la sage-femme de Diogué pour la réalisation d'un reportage sur sa vie et son exercice en brousse assurée par Dr Christine Chantelauze, pharmacienne.

Nous avons pu rendre visite à Julbert Kadimpeul, technicien supérieur de santé, chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital de Bignona qui construit un centre de santé dans la banlieue de Ziguinchor pour prendre en charge les patients du secteur et également ceux venant de de Gambie et de Guinée-Bissau, pays proches et limitrophes, tout en conservant un volet social pour les plus démunis; Dominique et Corinne, les deux ophtalmos du Vaucluse qui sont allées plusieurs fois à Bignona, le soutiennent dans la création de ce centre.

- Échographie obstétricale

Une première sage-femme à Diouloulou a été formée pendant 9 mois en métropole à l'échographie obstétricale, voici quatre ans.
Un diplôme pour les sages-femmes a été mis en place, depuis, à Dakar.
Cinq échographes ont pu être acquis grâce au « Fonds Maternel des Plantes», géré par la Fondation de France ainsi que par le « Fonds Stéphane Guy Croisier » et le « Fonds Louis Marescaux ».
Nous venons de fournir en mai 2021 aux trois maternités de brousse de Diouloulou, Kafountine et Diogué le matériel de base indispensable pour assurer la sécurité des parturientes lors des accouchements et ce grâce à une nouvelle dotation du « Fonds Maternel des Plantes ». Nous remercions nos amis Rouffy de la direction de l'hôtel « Le Perroquet » à Ziguinchor qui ont assuré la surveillance et la gestion des paiements de cette opération après réception de nos fonds.
Nous fournissons au district médical de Diouloulou pour les missions sur les îles la logistique : fourniture de la pirogue et du moteur ainsi que du carburant, mise à disposition de Benjamin, piroguier des plus fiable : transport de l'échographe dans son caisson étanche.
Nous assurons le renouvellement du gel pour échographe et des papiers « sopalin ».
En 2019 a été signée une nouvelle convention incluant les trois sages-femmes dans le déroulement de la surveillance prénatale.
Ce déploiement des compétences permet un nouvel essor à notre projet au bénéfice des femmes enceintes sur les îles.

- Nous nous référons au « Compte rendu de Mme le Dr Inès de France » que vous trouverez dans son intégralité dans ce dossier qui vous a été remis : nous la remercions pour son travail et ce document et regrettons qu'elle n'ait pu être présente pour vous présenter son travail et ses conclusions. Nous demandons à Michel Rigouin de se charger de cette présentation.

Résultats : en 2020, 3874 échographies ont été réalisées, permettant de référer un peu plus de 100 patientes (soit environ 2,6%), dans la plus grande majorité pour des problèmes obstétricaux. Une meilleure gestion des missions améliore encore ces résultats. Ainsi, en milieu d'année 2021, quelques 2000 échographies ont déjà été réalisées, permettant de référer 23 patientes (soit un peu plus de 1%).

B/ Bourses

- Avec l'appui de SMARA (et de son directeur sur place Souleymane Sidibé qui effectue un remarquable travail) nous assurons au MALI à la faculté de médecine de Bamako l'octroi d'une bourse à douze étudiants en médecine.
- En CASAMANCE les deux étudiantes sages-femmes en troisième année d'études n'ont pas réussi l'examen final ; l'une d'elles redouble son année et a bénéficié d'une nouvelle bourse tandis que la seconde enceinte (qui a accouché depuis) a préféré attendre la session suivante.

Un étudiant en médecine nous a contacté pour obtenir une bourse qui va lui être accordée.
L'Atelier de Laines et de Colliers a pour première vocation d'assurer le versement des bourses.
Le montant total des bourses accordées depuis 2001 s'élève à plus de 120.000 euros.

C/ Projets :

Le nouveau Conseil d'Administration devra se mettre rapidement à l'œuvre pour définir de nouveaux projets avec l'appui du « Fonds Maternel des Plantes » : par exemple soutenir des jeunes femmes maliennes et casamançaises qui désirent poursuivre leurs études de médecine à Bamako et à Dakar : il est toujours très difficile pour les jeunes femmes de se consacrer à des études supérieures tant leurs conditions d'existence restent précaires et soumises à bien des aléas culturels ou religieux ; par exemple encore, assurer avec les sages-femmes une formation destinée aux femmes enceintes afin de les accompagner jusqu'à l'accouchement en leur présentant les soins à donner aux enfants tout en développant les notions élémentaires d'hygiène.

Nous pouvons aussi envisager des actions en faveur des femmes enceintes en Pays Dogon ou au Nord Mali, malgré la situation désastreuse.

Nous avons mis en place l'opération « Microcrédits » consistant à octroyer à six veuves de Nioumoune un microcrédit leur permettant, en s'associant deux à deux d'acquérir une pirogue à bras, soit trois pirogues pour une somme totale de 900 euros : elles pourront ainsi cueillir les huitres dans la mangrove et les revendre pour acquérir une autonomie financière tout en remboursant peu à peu le crédit sans intérêt. Leur remboursement permettra d'offrir un nouveau microcrédit à d'autres veuves ou à elles-mêmes pour un nouveau projet.
Le but est de permettre à ces veuves de continuer à vivre avec leurs enfants sans devoir retourner dans leur village en laissant leurs enfants à la famille du mari, selon la tradition…
Pendant le confinement nous leur avons fait livrer un don de riz et d'huile.
Nous avons récupéré du matériel en particulier ophtalmologique lors de la fermeture de cabinets et cherchons à le faire transférer par container sur Dakar, au moindre coût. Si vous avez des pistes à nous proposer !...
D/Hyacinthe Diedhiou
Rôle primordial de notre correspondant local pour l'organisation des missions, le contact avec les autres associations, la gestion de la pirogue « Marins SF - ANIMA » et la représentation de notre association auprès des autorités Sénégalaises et Casamançaises ainsi que des villages.
L'obtention, toute récente, de la nationalité française lui permettra de gérer plus aisément ses allées et venues pour venir auprès de sa famille installée à Castres, tout en assurant la gestion de son campement à Nioumoune ainsi que ses activités de logisticien.

E/Contacts avec les autres associations et autres organismes:

- Collaboration avec « Marins sans Frontières »

En octobre 2010 Marins sans Frontières a mis à notre disposition une pirogue à fond plat de 12 m (fabriquée à Dakar) baptisée « KASSOUMAYE ». CASAM nous a permis de compléter le financement et en particulier de pouvoir acheter le moteur 40CV qui nous appartient donc.
Nous continuons par l'entremise de Hyacinthe à gérer cette pirogue.
Cette embarcation nous permet de nous déplacer dans de bien meilleures conditions de confort et surtout de sécurité sur le fleuve Casamance et dans les bolongs ; même si, lors de nos grandes missions de soins, nous devions systématiquement affréter une seconde pirogue tant nous avions de matériel à transporter
La pirogue est mise gracieusement à disposition du district de Diouloulou pour les déplacements des sages –femmes et de l'équipe de vaccination ainsi que des associations qui en font la demande sur place (Électriciens SF, APPEL, CPAS etc.). Elle servira également à l'unité de prothèses dentaires.
Nous remercions chaleureusement l'association « Marins SF » : de plus, l'assurance RC est prise en charge depuis 2016 par leurs soins.

- Financement par le FONDS MATERNEL DES PLANTES de notre programme ÉCHOGRAPHIE et installation du matériel nécessaire dans trois maternités de brousse.

- - Le CPAS de Pavie s'implique dans la médecine scolaire et nous développons les échanges, après avoir mis notre électrocardiographe à leur disposition. Ils sont intervenus avec APPEL dans l'électrification de la maternité de Nioumoune. Ce n'est pas facile en raison du manque de collaboration de l'infirmier sur place... Des missions communes seront programmées, dont une formation en échographie au service de pédiatrie, en profitant des compétences de nos échographistes et de Fulvio, radiologue .

- La mairie de Nyons nous attribuait une petite subvention de fonctionnement tout en nous apportant régulièrement son soutien lors de notre participation aux manifestations nyonsaises (marché du jeudi, marché nocturne, exposition à la salle Roumanille) ; dans le contexte économique difficile pour les collectivités locales, nous avons décidé de ne pas demander à la mairie le renouvellement de la subvention depuis 2015.

- Le « Forum des Associations » ne s'est plus tenu depuis 2018 à Nyons.

- La paroisse Saint Vincent nous accueille pour notre A.G. : le contexte économique fait que nous ne pouvons plus être accueillis gracieusement, ce que nous comprenons bien.

F. Activités sur Internet :

Nous avons renouvelé pour trois ans chez AMEN l'exclusivité du nom de domaine ANIMA-ONG.
Nous avons continué à faire vivre, au ralenti certes, le blog ANIMA sur lequel nous avons déposé plus de 1.400 articles. Le journal « Le Monde » qui nous hébergeait depuis 2009 a décidé en mai 2019 d'interrompre toute publication de blogs en nous mettant en demeure dans les deux mois de nous débrouiller pour assurer la pérennité de la publication. Notre ami Pierre, informaticien de pointe, a accepté de transférer tous les articles et les photos ainsi que les commentaires sur son site professionnel en créant sur Word Press notre nouveau blog. Nous le remercions chaleureusement car ce ne fut pas facile et il y a passé beaucoup, beaucoup de temps. Il accueillait déjà notre site Internet, quelque peu austère, qui rassemblait nos bulletins et compte-rendus.
Il a finalement réuni en mai 2020 en une seule structure les deux sites pour n'en faire plus qu'un seul site
https://anima-ong.fr
dont il continue à assurer avec nous la gestion.
Nous vous encourageons à vous rendre régulièrement sur notre site et à y laisser vos commentaires, **plutôt dépités par la faible fréquentation du site.**
L'activité mail et SMS reste importante et nous permet de garder le contact avec nombre de nos adhérents, soignants et skippers ainsi bien sûr qu'avec les autorités et nos correspondants sur place.
Un bulletin d'informations continue régulièrement deux fois par an à être mis en ligne et diffusé à tous nos membres. Tous nos bulletins sont déposés à la BNF (Bibliothèque Nationale de France) conformément aux obligations légales.
Nous remercions Binette qui gère nos documents informatiques à Ziguinchor.

3. Atelier de Laines et de Colliers :

Il faut souligner une nouvelle fois l'immense travail accompli par Lyliane par sa création de lainages : ponchos, étoles, layette... et par celle de bijoux avec un sens artistique éprouvé ; l'Atelier demeure une affiche remarquable pour ANIMA : plus de 1350 colliers ont été vendus.
Les colliers sont confectionnés avec des perles que nous avons acquises en Afrique ainsi qu'avec de nombreuses autres perles non africaines achetées par nous ou surtout offertes par nos amis en déplacement de par le vaste monde.
En 2019, l'atelier a participé à quatre manifestations : Fêtes de l'Alicoque– Expositions à la salle Roumanille pour les fêtes de fin d'année et pour Pâques –
En 2020 l'exposition du temps de Pâques a été annulée, vu le confinement mais nous avons pu exposer pendant une semaine de suite après Pentecôte à la salle Roumanille ainsi qu'en décembre et en 2021 en juin. La réduction d'activité liée au Covid pénalise évidemment les recettes de l'Atelier
Depuis la création d'ANIMA l'Atelier a rapporté plus de cent vingt mille euros…
dont 4566 euros pour l'année 2019 et 2719 euros en 2020.

ELECTIONS AU CA
Le vote a été effectué par correspondance.
Suffrages exprimés: 72
Suffrages nuls : 2
Les neuf candidats ont été élus avec 70 voix chacun :

Christine CHANTELAUZE	membre sortant	pharmacienne
Odile PESTRE	membre sortant	pharmacienne
Inès de FRANCE	nouveau membre	médecin échographiste, 1ère élection
Valérie RUEL	membre sortant	infirmière
Lyliane MENGUY	membre sortant	secrétaire
Dominique FAURE	membre sortant	médecin cardiologue
Marcel NICOLAS	membre sortant	chirurgien-dentiste
Michel RIGOUIN	membre sortant	médecin de médecine manuelle
Yves MENGUY	membre sortant	médecin généraliste

Le CA se réunira rapidement pour élire président, secrétaire et trésorier.
Notification sera adressée à la sous–préfecture de Nyons.

COMPTE RENDU FINANCIER pour l'année 2019 et 2020

Se référer aux tableaux en annexe.
La gestion de l'association reste des plus saines:
- en ce qui concerne les dépenses, trois facteurs principaux entrent en jeu :
. Les frais de gestion en France sont minimes, incluant l'assurance « Responsabilité civile » obligatoire (moins de 3%).
. de même au Sénégal : par le fait qu'ils incluent la motivation annuelle de Hyacinthe, responsable local en Casamance, celle de Bernardin et de Séraphin au cabinet dentaire ainsi que celles des intervenants locaux (sages-femmes en particulier) lors des missions, on constate qu'ils restent vraiment faibles.
. Les intervenants, lors des missions ont toujours pris en charge leurs frais de transport depuis la France ainsi que leurs frais de vie sur place.
. Nous avons mis en évidence la place du bénévolat en l'incluant dans la présentation de la comptabilité selon les directives de I'AFD (Association française de développement).
- Nous avons pu constituer grâce aux recettes de I'Atelier, aux nombreux dons de nos Adhérents et I'apport des associations (CASAM, GO-Sénégal, Fondation Louis Marescaux, Fonds Maternel des Plantes) une réserve de trésorerie (génératrice de produits financiers) qui nous permet la mise en oeuvre des projets présentés dans le plan B :
le recours aux réserves se limite à 9860 euros en 2019 et à 6089 euros en 2020.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

DÉPENSES

Missions « Sage-femme sur les îles »	
- logistique : carburant, piroguier, divers	= 1.500€
- Sages-femmes (perdiems)	= 700€
Missions fin 2021 (transports équipes)	= 1.000€
Microcrédits	= 900€
Bourses	= 9000€
Puits en Pays Dogon	= 3.000€
Divers (fonctionnement en métropole)	= 700€
Fonctionnement en Casamance	= 1.500€
TOTAL	= 18.300€

RECETTES

Dons et cotisations	= 9.00€
Fonds Maternel des Plantes	= 4.700€
Atelier	= 2.000€
Produits financiers	= 300€
TOTAL	= 16.000€

Déficit prévisible = 2.300€ à prendre sur nos réserves

Nous avons provisionné l'attribution des bourses pour trois années et le creusement d'un puits chaque année en Pays Dogon pour deux années soit la somme de 33.000 euros.